

Ouagadougou, Burkina Faso, 26^e octobre (Infosplusgabon) - Mariam Sankara, veuve du président Thomas Sankara assassiné en 1987, a salué lundi dans un message, la levée du secret-défense en France sur les archives de ce dossier.

Dans un message publié lundi à l'occasion du 31^{ème} anniversaire du décès de son époux, Mariam Sankara a indiqué que le secret-défense a été levé en ce qui concerne les archives classifiées sur l'assassinat le 15 octobre 1987, de Thomas Sankara.

Elle a rappelé que le président français, Emmanuel Macron, a respecté son engagement – pris publiquement lors de sa visite officielle au Burkina Faso – en donnant une réponse positive aux requêtes du juge burkinabé.

Mme Sankara dit espérer que l'ensemble de ces archives seront mises à la disposition du Burkina Faso et que le juge y trouvera les informations qui lui permettront d'avancer dans son travail.

Thomas Sankara, père de la Révolution burkinabé, a été tué avec douze de ses compagnons le 15 octobre 1987 dans un coup d'Etat qui avait porté son frère d'armes, Blaise Compaoré, au pouvoir.

Mme Sankara a appelé au traitement de tous les dossiers pendants, car cela "va permettre au pays de passer à la réconciliation, d'autant plus que le Burkina Faso vit une période d'insécurité à laquelle tous les citoyens burkinabé doivent faire face".

S'agissant des multiples attaques terroristes que subit le pays depuis 2015, elle a affirmé qu'"en tant que burkinabé, nous pouvons certes avoir des divergences politiques, mais nous ne saurions être des ennemis. Nous devons rester soudés lorsque l'existence même de notre pays ainsi que nos vies sont en danger".

FIN/INFOSPLUSGABON/BIR/GABON2018

© Copyright Infosplusgabon

